



Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE

EXTRAIT DU RÉGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX

À une séance d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce, tenue au Pivotal des services populaires, le mardi 8 avril 2008 à 20h00.

ÉTAIENT PRÉSENTS M.M.: André Longchamps – Michel Quirion – Camille Couture – Gaétan Lessard - Normand Roy

formant quorum sous la présidence de Monsieur Luc Lemieux, maire.

Madame Charlotte Poulin, directrice-générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2008-04-92

PROPOSITION DE DÉLIMITATION DE LA CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Commission de la représentation électorale a déposé un rapport préliminaire apportant des changements importants à la carte électorale du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité beauceronne de Courcelles localisée près de chez-nous est visée par ce projet;

ATTENDU QUE nous considérons les citoyens de la Municipalité de Courcelles, de part leur localisation, leurs habitudes aux niveaux de l'économie, de la santé, de l'éducation, des loisirs et de la culture entres autres, comme des membres à part entière de notre territoire, la Beauce;

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles présente des affinités naturelles avec le secteur Haute-Beauce et qu'extraire cette partie de territoire serait un non-sens compte tenu des services auxquels ses citoyens participent;

A CET EFFET,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR Camille Couture

ET APPUYÉ PAR MONSIEUR Normand Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer inconditionnellement le Conseil municipal de Courcelles dans ses démarches afin de conserver son appartenance beauceronne.

Copie certifiée conforme ce 14^{ième} jour du mois d'avril 2008
Aux Minutes de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce

Par :

Charlotte Poulin
Directrice générale

C.C. : Municipalité de Courcelles